

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 10 (1934-1935)
Heft: 8

Rubrik: Schulen & Kurse = Écoles & cours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

und Stadtpolizei Zürich. Die Stadtpolizei wollte von Jahr zu Jahr mehr kriminalpolizeiliche Aufgaben an sich reißen. Im Jahre 1933 wurden für die Kriminalpolizei auf dem Gebiete der Stadt Zürich zwischen Kanton und Stadt einige Richtlinien aufgestellt. Immerhin ist diese Doppelspurigkeit heute noch ein sehr unerfreuliches Kapitel.

Die Kantonspolizei Zürich hatte sich in den Sturmjahren nach dem Kriege als zuverlässiges Instrument der staatlichen Gewalt erwiesen. Ihre Angehörigen sind treue Diener des Staates und des Volkes. In unserer unruhigen Zeit hat das Polizeikorps der Stadt Zürich einen überaus ernsten und verantwortungsvollen Dienst zu leisten. Je leistungsfähiger ein kantonales Polizeikorps ist, um so weniger muß die Regierung bei Aufläufen und Unruhen zu Militäraufgeboten schreiten. Von außerordentlicher Wichtigkeit für den Wert eines Polizeikorps ist seine Führung. Allgemein anerkannt, bei allen einsichtsvollen Bürgern, ist die Tüchtigkeit des gegenwärtigen Chefs des kantonalen Polizeikorps, des Verfassers der hier kurz besprochenen Denkschrift. H. Z.



Rekrutenschulen. Traintruppe.

1. Für die Linientrainrekruten der Infanterie des dritten Divisionskreises, die deutschsprechenden Linientrainrekruten der Infanterie des zweiten Divisionskreises, die deutschsprechenden Genietrainrekruten (nach besonderer Weisung der Abteilung für Genie) und die Offiziersordonnanzrekruten des dritten Divisionskreises: vom 7. Januar bis 9. März in Thun.

Für alle Sattlerrekruten, mit Ausnahme derjenigen der Kavallerie und der Motorwagentruppen, Rekrutenausbildung: vom 7. Januar bis 16. Februar, Fachausbildung: vom 17. Februar bis 9. März in Thun.

2. Für die Linientrainrekruten der Infanterie des 5. und 6. Divisionskreises, die Fahrerrekruten der Scheinwerferkompanien 1 und 2 und der Gebirgsscheinwerferkompanien 4 und 5: vom 7. Januar bis 9. März in Frauenfeld.

Für sämtliche Hufschmiedrekruten vom 4. Januar bis 14. Februar in Frauenfeld.

3. Für die Linientrainrekruten der Infanterie des vierten Divisionskreises, die deutschsprechenden Offiziersordonnanzrekruten des zweiten Divisionskreises und die Offiziersordonnanzrekruten des 4., 5. und 6. Divisionskreises (ohne die italienischsprechenden Offiziersordonnanzrekruten): vom 7. Januar bis 9. März in Bülach.

Schießkurse.

Feldkanonen: Schießkurs I c für Oberleutnants vom 24. Januar bis 8. Februar auf Monte Ceneri.

Schwere Motorkanonen: Schießkurs I für Leutnants vom 8. bis 23. Januar auf Monte Ceneri.

Wiederholungskurse.

Schwere Motorkanonenbatterie 21: Auszug vom 9. bis 24. Januar, Waffenplatz Monte Ceneri; Landwehr nach persönlichem Aufgebot (zum schweren Motorkanonen-schießkurs I).

Motorkanonenbatterie 88: Auszug vom 25. Januar bis 9. Februar, Waffenplatz Monte Ceneri; Landwehr nach persönlichem Aufgebot (zum Feldartillerieschießkurs I c).

Mutations dans le haut commandement de l'armée

Cette fin d'année 1934 s'est montrée sévère à l'égard de notre corps d'officiers supérieurs auquel elle a enlevé quelques-unes de ses personnalités les plus marquantes:

Colonel divisionnaire A. Schué, chef d'arme de la cavalerie †

On a enterré dans le petit cimetière de Conters, dans une vallée plus reculées des Grisons, le colonel divisionnaire Alfonso Schué, chef d'arme de la cavalerie. Toute la population de la vallée, restée 100 % romanche, entourait le cercueil recouvert du drapeau fédéral. La

veille, les obsèques officielles avaient eu lieu à Berne après le requiem à l'église catholique.

La nouvelle de la mort du colonel Schué aura fait de la peine aux dragons romands anciens et actuels. Tous ont connu cet officier aux traits énergiques, parlant un français teinté d'intonations romanches et italiennes, qui demandait beaucoup à la troupe, sensiblement davantage aux officiers et tout à lui-même. Le défunt a consacré à notre armée non seulement son intelligence, mais aussi sa santé.

Le colonel Schué a joué un tel rôle dans la formation de nos cavaliers qu'on parlera de lui longtemps encore. Il était d'origine et de formation complexes. Cette physionomie mérite un peu plus que les brèves notices qui ont accompagné la nouvelle de sa mort.

Alfonso Schué était né en 1874 à Milan d'un père négociant, originaire de la partie viticole de la Hesse et d'une mère venant de Disentis. La famille acquit la bourgeoisie de cette petite capitale romanche. Devenu orphelin de bonne heure, le jeune Alfonso fut conduit chez sa grand'mère, Grisonne de vieille race habitant Conters. Plus tard, il suivit cette aïeule et un oncle qui s'étaient fixés à Castagnola près de Lugano pour y exploiter un domaine. C'est ainsi que Alfonso Schué suivit les leçons du lycée de Lugano, et se consacra ensuite à l'agriculture. Il fut un des rares conscrits tessinois recruté dans la cavalerie.

Devenu officier de guides, il partit pour Francfort, afin de s'initier aux affaires commerciales avant de reprendre le domaine familial. C'est là qu'un appel du chef d'arme de la cavalerie vint le rejoindre pour entrer dans le corps d'instruction. Comme beaucoup d'officiers instructeurs, il fut détaché pour une année à l'étranger, il la passa dans un régiment de hussards allemands, lors des grandes manœuvres dans lesquelles Hindenbourg avait Guillaume II comme adversaire et infligea à son impérial maître la défaite qui amena la disgrâce du général, le 1^{er} lieutenant Schué fonctionnait comme ordonnance et adjudant de Hindenbourg.

Schué fit une carrière rapide dans la cavalerie et dans l'état-major général; il commanda aussi un bataillon d'infanterie tessinois. Il devint colonel en 1923, puis succéda en 1926 au colonel Guillaume Favre comme chef d'arme de la cavalerie: sa nomination était attendue de chacun et fut accueillie avec joie.

Ayant conduit brillamment les manœuvres de la III^e division, il conquit les feuilles de chêne de divisionnaire, mais il refusa le commandement d'une division, voulant rester fidèle à la cavalerie.

Le colonel divisionnaire Schué s'est aussi beaucoup occupé de la cavalerie en dehors du service: création de sociétés équestres, concours, appuis aux dragons, etc.

Il vivait seul, à Berne, partageant la demeure du colonel commandant de corps Biberstein, dont la mort récente l'affecta beaucoup. Il avait suivi les dernières manœuvres de la I^{re} division et ceux qui le virent le jour du défilé près d'Assens, furent frappés de son air lassé, mais, par un sursaut d'énergie, il tenait ferme.

La destinée a voulu que le chef d'arme de la cavalerie mourut foudroyé par une attaque, à l'instant même où le conseil fédéral prenait acte de sa démission et lui exprimait les remerciements du pays.

Schué avait formulé le désir de dormir de son dernier sommeil dans le petit village solitaire de Conters, où il avait passé son enfance, et dont l'assemblée communale l'avait acclamé bourgeois d'honneur lors de sa promotion au grade de divisionnaire.

Ces détails intéresseront sans doute les dragons